



Le concours d'attaché des administrations parisiennes

Sommaire

01 Paris en quelques chiffres

02 Les missions

03 Des exemples de postes à pourvoir

04 Le concours 2023

01

La Ville de Paris en quelques chiffres



Paris, ville Capitale, ville Monde et ville de quartiers





Rejoindre la Ville de Paris, c'est rejoindre des hommes et des femmes au service des Parisien.ne.s !

52 250 agents
permanents

5000 recrutements
par an

6,10 % d'agents
handicapés (3433
agents)

346 métiers

55,5 % de femmes

43 % des effectifs pour
la filière technique 15,
2 % pour la filière
administrative

46 ans et 7 mois d'âge
moyen



Rejoindre la Ville de Paris,
c'est une expérience professionnelle et
personnelle !

Des enjeux et des projets exceptionnels à la taille
d'une ville comme celle de Paris

**Des possibilités uniques de bénéficier d'un parcours
diversifié** autour de différentes politiques publiques

Un employeur social et engagé qui affirme ses
valeurs

Des passerelles facilitées entre les différentes
fonctions publiques

Travailler à la Ville de Paris, c'est relever les défis de demain !

Renforcer la cohésion sociale
et la solidarité entre les territoires et entre les générations

Améliorer la qualité environnementale de Paris et la mobilité

Lutter contre
le changement climatique et adapter la ville aux évolutions du climat

Favoriser des modes
de production
et de consommation responsables et soutenir l'économie circulaire
Favoriser la participation citoyenne

02

Les missions

Les attachés à la Ville de Paris

1872
(Ville +
CASVP)

41% de classe
normale

49% de
principaux

10% hors classe

Les missions

Les attachés d'administrations parisiennes

- exercent leurs fonctions dans les services de la Ville de Paris, ainsi que dans les établissements publics qui en relèvent (CASVP et Paris-Musées notamment)
- participent à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques décidées par la collectivité parisienne.
- ont vocation à exercer des fonctions d'encadrement et peuvent assurer la direction d'un bureau, d'un service ou d'un établissement.
- exercent leurs fonctions dans les domaines de l'administration générale, notamment les ressources humaines, les finances publiques, les fonctions juridiques, la communication, les fonctions logistiques, la gestion du domaine, l'action sociale et l'action culturelle

Pourquoi devenir attaché à la Ville de Paris ?

La collectivité parisienne :

- qui, par sa taille et ses particularités, présente à la fois des caractéristiques de la fonction publique territoriale (missions opérationnelles, application des politiques publiques, proximité avec les usagers du service public) et de la fonction publique de l'État (enjeux nationaux, populations concernées..)
- Dialogue avec de nombreux interlocuteurs institutionnels, associatifs, des secteurs privé et public
- Niveau de responsabilités et intérêt des missions dès le début de carrière : encadrement, pilotage de projet, ancrage territorial
- Mobilité et évolution de carrière : 21 directions, des établissements publics, diversité des métiers et des postes

Encadrer, un rôle clef au sein de la collectivité parisienne

Depuis quelques années, l'administration parisienne a beaucoup changé :

- Plus ancrée dans son territoire, elle place davantage les usagers au cœur de son action. Plus transversale, pour gagner en cohérence et efficacité, elle pilote différemment son action.
- Les encadrants doivent désormais être autonomes, plus à l'écoute des usagers et des élus et agir de manière coordonnée.
- Les encadrants doivent également s'adapter aux attentes des agents, en terme de sens, de reconnaissance, mais aussi de conditions de travail et de développement professionnel.
- Manager au quotidien suppose désormais d'assurer la continuité du service public, de garantir les processus et la stabilité tout en contribuant à la modernisation et à l'innovation !

Encadrer, un rôle clef au sein de la collectivité parisienne

Une multitude
de situations
reposant sur
un socle de
connaissances
et de
compétences
solides

Optimiser la gestion des moyens,
réguler l'activité,
sécuriser les processus,
définir des objectifs collectifs et individuels,
consolider les bonnes pratiques,
faire appliquer les règles,
contrôler,
évaluer,
faire évoluer les organisations,
gérer des projets,
renforcer la qualité de vie au travail...

03

**Quelques exemples de postes à
pourvoir en juin 2023**

Quelques exemples de postes à pourvoir en juin 2023

Chef.fe du pôle relations sociales, adjoint.e à la cheffe du bureau des conditions de travail et des relations sociales (DASCO)

Adjoint.e à la cheffe de CASPE 16/17 (DASCO)

Chef.fe du service des cours d'adultes à Paris (DASCO)

Chef.fe de projet accès aux droits et accompagnement des parcours des agents (DRH)

Responsable de la section "recrutements sans condition de diplôme" (DRH)

Responsable Développement Durable et Innovation (DSOL)

Chef.fe de projet territorial Insertion et Emploi (DSOL)

Acheteur.se au sein du domaine nettoyage voie publique (DFA)

Chef.fe du pôle "Budgets localisés et budget participatif"

Chef.fe de la division 7 (DPMP)

Directeur-trice du développement de la vie associative et citoyenne (DDCT)

Chef.fe de projets d'expositions (DICOM)

Secrétaire général.e d'établissement culturel (DAC)

Adjoint.e au Chef du Bureau de l'Emploi (DAE)

04

Le concours en 2023

Modalités d'inscription :

Du 5 au 7 juillet 2023
sur paris.fr
(sauf 3^{ème} concours
30 juin 2023)

100 postes à pouvoir

Début des épreuves
2 octobre 2023

Un espace
numérique est
disponible au
bureau d'accueil 2
rue Lobau 75004
Paris (fermeture
accueil 17 heures)

Les épreuves du concours externe

Deux épreuves écrites d'admissibilité



Rédaction d'une note à partir d'un dossier relatif aux problèmes politiques, économiques culturels et sociaux du monde contemporain permettant de vérifier les qualités de réflexion, d'analyse, de synthèse et de rédaction des candidats (4 heures coefficient 4).



Réponses à cinq à huit questions relatives au droit public, aux administrations publiques, à la gestion des ressources humaines, à l'économie, aux questions européennes et aux finances publiques (programme de connaissances, 4 heures coefficient 3).



Les sujets des épreuves d'admissibilité du concours 2020

Épreuve de note :

votre directeur vous demande, en vous aidant des documents joints (8 pour 17 pages) et de vos connaissances, de lui rédiger une note sur les dispositions prévues par le projet de loi « Pour un État au service d'une société de confiance » par catégorie de public.

Épreuve de réponses à cinq à huit questions :

droit public (le droit applicable en matière de referendum constitutionnel, le référé du juge administratif, le défenseur des droits, le droit à l'expérimentation des collectivités locales),

gestion RH (les élections professionnelles dans la fonction publique),

économie (le système bancaire international est il plus solide qu'en 2007 ?),

questions européennes (la procédure de déficit excessif dans l'Union européenne),

finances publiques (l'érosion de l'autonomie fiscale des collectivités locales).

L'épreuve d'admission

Une épreuve orale d'admission

Présentation par le candidat de son parcours et de sa motivation d'une durée de cinq minutes maximum, suivie d'un entretien avec le jury destiné à apprécier :

- les qualités personnelles du candidat
- ses connaissances administratives générales
- et son aptitude à exercer les fonctions dévolues à un attaché des administrations parisiennes au travers notamment de mises en situation professionnelles.

En vue de cette épreuve, le candidat admissible adresse une fiche individuelle de renseignement dont le jury dispose au moment de l'entretien (25 minutes coefficient 5).

Exemples de questions

Citez un grand objectif du plan climat ?

A votre avis, la suppression du diesel, peut-elle poser des difficultés à la Ville de Paris ?

(Mise en situation) Vous avez une équipe avec beaucoup d'absentéisme « justifié » (arrêts maladies). Comment gérez-vous cela ?

Que pensez-vous de la fusion des quatre arrondissements centraux ?

Quels sont les grands projets urbains prévus lors de cette mandature ?

Pouvez-vous nous parler de la loi pour la transformation de la fonction publique ?

Comment est organisée la collecte des déchets à la Ville de Paris ?

Comment un encadrant attaché des administrations parisiennes conduit les projets ?

Quelles sont les compétences du Maire de Paris en matière de police ?

Statistiques des précédents concours externes

2014 :	8 postes, 1946 inscrits, 588 présents, 31 admissibles, 8 admis en liste principale et 7 en liste complémentaire (9 femmes, 6 hommes) : 11 diplômés de Sciences Po Paris, 2 diplômés d'IEP province, 1 HEC, 1 master de droit.
2016 :	10 postes, 1790 inscrits, 545 présents, 38 admissibles, 10 admis en liste principale et 9 en liste complémentaire (12 femmes, 7 hommes) : 11 diplômés de Sciences Po Paris, 1 diplômé de Sciences Po Grenoble, 1 diplômé master droit public Paris I, 1 diplômé maîtrise études européennes Paris II (5 candidats ont renoncé).
2018 :	10 postes, 1040 inscrits, 350 présents, 34 admissibles, 9 admis en liste principale et 8 en liste complémentaire (10 femmes, 7 hommes) : 6 diplômés de Sciences Po Paris, 1 diplômé master gestion RH Paris II, 1 diplômé Sciences Po Lille, 1 diplômé master affaires publiques Paris I, 2 diplômés master droit public Paris II, 1 diplômé master droit public, 1 diplômé maîtrise histoire de l'art, 1 diplômé Sciences Po Toulouse (3 candidats ont renoncé)
2020 :	10 postes, 582 inscrits, 219 présents, 30 admissibles, 10 admis en liste principale et 10 en liste complémentaire (14 femmes, 6 hommes).
2022	26 postes 633 inscrits (75 admissibles, 26 admis en liste principale et 12 en liste complémentaire (19 femmes et 19 hommes)